

N° 155 (Rectifié)

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1983-1984

Annexe au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1983.

RAPPORT ⁽¹⁾

FAIT

au nom de la commission mixte paritaire (2) chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à l'organisation du service public hospitalier.

Par M. Jean CHÉRIOUX,

Sénateur.

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée nationale par M. Claude Bartolone, député, sous le numéro 1907.

(2) Cette commission est composée de MM. Jean-Pierre Fourcade, sénateur, président, Charles Metzinger, député, vice-président, M. Jean Chénoux, sénateur, M. Claude Bartolone, député, rapporteurs.

Membres titulaires MM. Jean Beaufort, Michel Coffineau, Francisque Perrut, Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, M. Jacques Toubon, députés, MM. Bernard Lemarié, Henri Collard, Charles Bonifay, Jean Beranger, Louis Carveau, sénateurs.

Membres suppléants M. Lucien Couqueberg, Mme Martine Frachon, M. Robert Le Foll, Mme Eliane Provost, MM. Jean-Paul Fuchs, Joseph Legrand, Antoine Gissinger, députés, MM. Pierre Louvot, Raymond Poirier, Guy Besse, Louis Souvet, Gérard Roujas, Pierre Bastié, Louis Boyer, sénateurs.

Voir les numéros :

Sénat : 1^{re} lecture : 9, 51 et in-8° 25 (1983-1984).

2^e lecture : 96, 112 et in-8° 53 (1983-1984).

Assemblée nationale (7^e législ.) : 1^{re} lecture : 1722, 1732 et in-8° 452.

2^e lecture : 1821, 1837 et in-8° 486.

Établissements d'hospitalisation, de soins et de cure.

MESDAMES, MESSIEURS.

La commission mixte paritaire, chargée, conformément à l'article 45, alinéa 2 de la Constitution, de proposer un texte sur le projet de loi portant diverses mesures relatives au secteur public hospitalier, s'est réunie le mardi 20 décembre 1983 au Sénat.

Sous la présidence de M. Bernard Lemarié, président d'âge, elle a procédé à la désignation de son bureau.

Elle a élu président M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur, et M. Charles Metzinger, député, vice-président.

M. Jean Chérioux, sénateur, et M. Charles Metzinger, député, ont été nommés rapporteurs respectivement pour le Sénat et l'Assemblée nationale.

Après les interventions de MM. Claude Bartolone, Jean Chérioux, Jean-Pierre Fourcade, Charles Metzinger, Charles Bonifay, Michel Coffineau, Henri Collard, Robert Le Foll, Francisque Perrut, la Commission a constaté l'impossibilité d'élaborer un texte commun sur les dispositions restant en discussion.

Toutefois, le débat qui s'est instauré au sein de la Commission a permis de faire apparaître les points de convergence entre les deux Assemblées, qu'il s'agisse notamment du rôle du personnel paramédical dans l'organisation et le fonctionnement de l'hôpital, ou des conditions générales d'exercice de la tutelle sur les établissements.

En revanche, des points de divergence persistants ont été constatés en ce qui concerne la départementalisation et le rôle du comité technique paritaire.